

Octobre 2024

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

« La beauté de l'Automne est un poème écrit par la nature »
Charles Beaudelaire



- 3 Le mot du Maire
- 4 Taux de fiscalité locale
Taille des haies
- 5 La forêt en souffrance
Stop aux incivilités
PLUIH : plan local d'urbanisme
intercommunal de l'habitat
Expression du groupe minoritaire
- 6 Restitution de l'Atlas de la biodiversité
communale
- 7 Point sur la rentrée scolaire
Projets du CMJ : on avance
- 8 Les brèves :
 - Bienvenue à Sarah Michel
 - Entretien du cimetière
 - 90 ans
 - Le marché
 - Géo mémoire
 - Accueil de la Ronde de l'Espoir
 - Noël 2024
 - Journées du patrimoine
 - Etat civil
- 10 Inauguration de la pumptrack
- 11 Octobre Rose
- 12 Dates à retenir

EDITO DU MAIRE

Chers toutes et tous,

Alors que l'automne s'installe, je viens faire le point sur l'avancée de nos projets communaux.

Je suis heureux de vous annoncer que nous sommes en cours de finalisation de la conversion de l'éclairage public en LED. Cette transition vers des technologies plus économes en énergie nous permettra de réduire notre empreinte carbone tout en améliorant la qualité de notre éclairage.

En parallèle et en conformité avec notre programme, les travaux d'installation de l'éclairage « intelligent » sur le chemin du train ont débuté. Ce projet innovant vise à améliorer la sécurité des usagers à pieds ou en vélo pour le travail ou pour l'école, tout en optimisant la consommation énergétique, en adaptant l'intensité lumineuse en fonction des passages.

Dans une même dynamique et en cohérence avec nos projets, les travaux de la maîtrise d'œuvre de la future passerelle et du schéma des voies douces s'activent. Ce projet attendu par une bonne partie de notre communauté facilitera la mobilité entre les différents quartiers de la commune et de l'intercommunalité.

Economiser mais aussi produire pour aujourd'hui et pour demain... Ainsi les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'ERD fonctionnent efficacement et contribuent ainsi à la production d'énergie renouvelable. Il en est de même pour les panneaux

sur le toit de l'agrandissement de l'école avec un retour pédagogique pour les élèves.

Un autre fait marquant de ces derniers mois est l'entrée en vigueur du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUIH). Ce document structurant va guider l'aménagement et le développement de notre territoire, en tenant compte des enjeux écologiques, sociaux et économiques pour les années à venir.

Je souhaite également vous informer d'un article que vous trouverez dans ce bulletin détaillant l'erreur commise par les services des impôts concernant les taux de taxe foncière. Ils travaillent à résoudre cette situation au plus vite.

Enfin nous avons eu le plaisir d'inaugurer la Pumptrack, espace qui connaît un franc succès et qui réjouit petits et grands. Ce qui n'empêche que l'heure de la rentrée a sonné accueillant de nouveaux enseignants.

Je vous invite à ne pas manquer la soirée Octobre Rose du 15 octobre dans un beau décor fleuri encore estival. Ce sera l'occasion de soutenir la lutte contre le cancer du sein et de participer à une action de solidarité importante.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne plein d'énergie et de partage.

Votre maire dévoué,
Georges Cote Colisson



TAUX DE FISCALITÉ LOCALE

La commune de Doubs a opté, en 2024, pour une baisse de ses taux d'imposition (Cf Bulletin municipal de mai 2024). Suite à une anomalie de collecte des taux de 2024, le calcul des taxes foncières est erroné.

Cette situation est prise en compte par la Direction des Finances Publiques, qui va adresser un nouvel avis de taxes foncières à l'ensemble des contribuables de la commune.

Ce nouvel avis de taxes foncières se présentera sous le même format et sera accompagné d'un courrier comportant des explications.

En terme de calendrier, ce nouvel avis de taxe foncière sera adressé par courrier postal à compter du 8 novembre 2024



**Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
DOUBS
les collectivités territoriales et divers organismes**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PONTARLIER
4 RUE DES CAPUCINS CS60289
25304 PONTARLIER CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

et sera visible pour les contribuables non mensualisés à cette même date sur leur espace personnel www.impots.gouv.fr

Pour les contribuables mensualisés, l'envoi se fera à compter du 20 novembre et l'avis sera visible sur www.impot.gouv.fr à cette même date.

Cette taxe sera à payer le 15 décembre 2024 et aucune pénalité de retard ne sera appliquée. Il convient d'attendre ce nouvel

avis pour régler cette imposition. Les contribuables mensualisés ou qui ont opté pour le prélèvement à l'échéance n'ont aucune démarche à effectuer et le solde sera ajusté sur l'échéance de novembre ou décembre.

En cas de paiement avant la réception du nouvel avis, l'excédent constaté sera reversé de façon automatique.

Karine Bruchon
Georges Cote Colisson

TAILLE DES HAIES

Les haies des propriétés qui bordent les rues peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et des véhicules lorsqu'elles réduisent les voies de circulation et la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations. En cas d'accident, leur responsabilité pourra être engagée.

La commune de Doubs va réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations qui ne seraient pas élaguées en limite de voirie.

C'est pourquoi il vous est demandé d'intervenir dans les meilleurs délais pour respecter vos obligations en matière de taille.

Le maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer les arbres et plantations en lui adressant une injonction de le faire. En cas de mise en demeure sans résultat le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Nous comptons sur votre attention et sur votre civisme.

Laurent Petit



FORÊT

Notre forêt continue de souffrir de l'invasion des scolytes et du dépérissement.

Cette année, l'exploitation d'un volume important de chablis a été, ou sera, réalisée pour récolter les arbres malades avant qu'ils ne subissent une perte importante de leur valeur commerciale et pour freiner le développement des attaques d'insectes.

Dans un souci de préserver et de développer notre capital forestier,

la commune va acquérir une parcelle forestière privée en vente sur notre territoire. L'achat concerne une parcelle de 0.80 ha avec un peuplement majoritaire de sapins, bien exposée et dans un état sanitaire excellent.

La préservation de l'espace forestier et son développement reste des engagements forts de notre commune.

Laurent Petit



STOP AUX INCIVILITÉS

Notre village n'échappe pas hélas aux incivilités qui gangrèment la vie des habitants.

Les déchets sauvages, les stationnements anarchiques sur les trottoirs ou dans la rue, mettent en danger les piétons.

Nous remarquons aussi de plus en plus de vitesses excessives, voire dangereuses au cœur du bourg. Les élus réfléchissent à différentes solutions pouvant être mises en place afin d'endiguer ces conduites dangereuses.

Bruno Tempesta

PLUIH

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat

Le nouveau PLUIH est applicable depuis le 16/08/2024.

Vous pouvez le consulter sur le site de la CCGP si vous avez des projets de constructions, d'aménagements extérieurs ou d'extensions de votre bâti.

Le zonage et le règlement ont évolué et je vous invite à contacter le secrétariat de mairie pour toute demande d'urbanisme pour vous assurer de la conformité de vos futures réalisations.

Le plan de zonage du PLUIH est consultable en mairie ou sur le site de la CCGP

https://www.grandpontarlier.fr/zonage_Doubs

Laurent Petit

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Nous souhaitons voir la démocratie s'appliquer dans le respect de l'expression de chacun et expliquons notre vote contre le budget :

- Pourquoi ne pas voter le remboursement de l'abonnement bus des collégiens avant le début de l'année scolaire plutôt qu'à la fin du 2ème trimestre ?
- Quel intérêt d'allouer un montant insuffisant pour la reprise de la pelouse synthétique ? Où sont les perspectives pour le club de foot et ses licenciés ?
- Quid de la gabegie avec l'éclairage du Chemin du Train (190 000 €), défavorable à la

biodiversité ?

- Pourquoi allouer plus d'un million pour une passerelle qui n'améliorera pas les déplacements du quotidien ?
- Une sourde oreille à nos propositions pour une réelle stratégie d'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments municipaux !

L'argent public se fait rare, il y a urgence à prendre des décisions cohérentes et efficaces !

Bien à vous,

Florence Rogeboz, Fabrice Bruillard, Catherine Leclercq, Vincent Fleurot, Audrey Invernizzi

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : L'HEURE DU BILAN

A travers ces quelques lignes, nous vous proposons une petite rétrospective de cette démarche locale et engagée, portée par la Commune en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (CEN FC), la Ligue pour la protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC), le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI) et financée par l'Office français de la biodiversité (OFB).

La première grande étape de l'ABC a été réalisée en partenariat avec l'Association de Protection du Val du Dugeon (APVD), qui s'est vue confier la mission d'inventorier la faune, en particulier les oiseaux et les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandre). Réalisées sur des secteurs où la biodiversité y est encore mal ou partiellement connue par rapport à d'autres secteurs du bassin du Haut Doubs et Dugeon, ces prospections ont ainsi permis de recenser 121 espèces d'oiseaux, dont le superbe loriot d'Europe, la musicale rousserolle verderolle, le discret râle d'eau et la rare chouette de Tengmalm. Parmi les 87 espèces nicheuses, dix sont considérées comme en danger (petit gravelot...) ou vulnérable (pie-grièche écorcheur, milan royal...). Ces espèces sont notamment inféodées aux plans d'eau et leurs habitats associés, mais surtout aux lisières entre milieux agricoles et forestiers. Concernant les amphibiens, 8 espèces ont été inventoriées, soit 2 supplémentaires à l'état des connaissances historiques.

Le crapaud calamite considéré comme en danger représente le fleuron local de ce groupe de vertébrés. Enfin, les reptiles, d'investigation difficile, n'ont renseigné qu'une seule espèce sur les quatre connues jusqu'alors sur la commune : le lézard des murailles. Si vous avez la connaissance d'autres espèces n'hésitez pas à nous faire remonter l'information.

Les connaissances sur les insectes, la flore et les habitats naturels ont quant à eux été complétées par le CBNFC-ORI. Ces inventaires ont permis d'améliorer et de préciser les informations déjà existantes sur le territoire, et notamment au niveau des milieux secs des communaux, du milieu forestier et des milieux humides bordant le Doubs et le Dugeon.

Ajoutées aux connaissances déjà bien fournies sur le territoire communal, ces nouvelles données produites dans le cadre de l'Atlas nous donnent une image plus détaillée de la biodiversité doubsienne. Afin de la rendre lisible du plus grand nombre, les associations partenaires de l'ABC ont rédigé un document visant à décrire de manière synthétique les enjeux liés aux différents types de milieux naturels évoluant à Doubs et aux espèces associées ; enjeux inhérents à la préservation de ces milieux au regard des différentes pressions qui s'y exercent et constituent une menace pour certaines espèces. Ce document se veut accessible à un public non spécialiste tel que les décideurs et les aménageurs, aux acteurs et usagers du territoire que sont



les agriculteurs, forestiers et industriels, mais aussi et surtout, aux habitants de Doubs, dont le cadre de vie est directement lié à la préservation du patrimoine naturel local.

Pour le consulter, rendez-vous sur le site internet de la mairie <https://commune-de-doubs.fr/patrimoine-naturel/>

L'ABC est aussi l'occasion de se rencontrer et de sensibiliser en toute convivialité. Le grand public s'est ainsi vu proposer quatre animations sur le territoire doubsien : trois sorties ornithologiques en mai 2023 et 2024 cumulant une cinquantaine de participants, un jeu de piste nature ce mois de juin regroupant petits et grands, et une conférence « Des inventaires aux perspectives d'actions... » le 4 octobre dans le cadre de la fête de la nature organisée par l'APVD. Le poster « Portrait de la biodiversité de Doubs » a été diffusé dans le bulletin communale en octobre 2023 et sous forme de panneaux pédagogiques installés à quatre endroits

de la commune: devant l'école, au niveau de l'Espace des rives du Doubs, à l'entrée de la forêt et sur la voie verte au pont des Oyes.

Un temps d'échange a également été proposé aux exploitants agricoles du terrain communal du Crêt de la Rappe, un espace présentant un intérêt majeur en terme de biodiversité. Ce temps d'échange, réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Doubs, avait pour vocation de présenter notamment les enjeux liés à ce site en termes de biodiversité (milieu sec sensible, présence d'espèces remarquables), et d'évoquer les pressions existantes notamment liées à la fréquentation des promeneurs, des attentes de la Commune et des problématiques liées à l'exploitation du site. Cette rencontre a abouti à un dialogue durable, constructif et respectueux des contraintes et besoins de chacun.

Guy Reynard

POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs des écoles restent stables, l'école maternelle accueille 122 élèves répartis dans 5 classes, l'école élémentaire en accueille 198 dans 8 classes et une classe ULIS.

Bienvenue aux nouveaux élèves, aux nouveaux parents et à Mesdames Guyon et Vogele, enseignantes qui ont rejoint l'équipe des enseignants d'élémentaire de Doubs.

Nombreux sont les élèves qui fréquentent l'accueil périscolaire qui fait le plein les mardis et jeudis. L'équipe des Francas, dirigée par Rachel, fait le maximum pour donner satisfaction au plus grand nombre en respectant le taux d'encadrement.

A toutes et à tous, nous souhaitons une belle année scolaire.

Françoise Henriët



LES JEUNES ÉLUS DU SECOND CMJ ONT DÉJÀ BIEN TRAVAILLÉ

Très motivés par les déplacements doux et soucieux du bien-être à l'école, ils ont souhaité l'installation de filets dans les buts fixés dans la cour et ont demandé le traçage du terrain de sport, ce qui a été fait en concertation avec les enseignants. L'école maternelle n'a pas été oubliée et bénéficie de nouveaux tracés ludiques.

Des racks à vélos ont été déplacés à l'abri du préau et des racks à vélos couverts seront installés prochainement vers la salle Per-

gaud, de manière à encourager les déplacements à vélo, même en cas de temps incertain, des racks à trottinettes seront également mis en place.

Nos jeunes élus travaillent sérieusement et l'intérêt collectif n'est pas un vain mot pour eux. C'est un grand plaisir de les accompagner dans la réalisation de leur projet !

Françoise Henriët



BIENVENUE À SARAH MICHEL

Bienvenue à Mme Sarah MICHEL qui a pris ses fonctions de secrétaire de Mairie le Lundi 30 Septembre 2024.

Mme Michel travaillait auparavant au sein du secrétariat intercommunal de la CCGP, ce ne sera donc pas une découverte du métier. Elle assurera la tenue de l'Agence Postale, la préparation des élections, l'accueil des rendez-vous pour les cartes d'iden-

tité et passeports, les relations avec les associations ... et comme nouvelles fonctions pour ce poste le remplacement à terme de Mme Marie Hélène Maire qui nous a annoncé sa fin de carrière en 2025.

Nous lui souhaitons donc une bonne intégration dans l'équipe administrative.

Georges Cote Colisson

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE



Fin mai, les élus ont retroussé leurs manches pour désherber le cimetière et arracher les charbons, sous le soleil et dans la bonne humeur.

Françoise Henriët

90 ANS

Monsieur le Maire et la vice-présidente du CCAS ont rendu visite à Mme Lavorel pour lui souhaiter un bon anniversaire en présence de son fils. Un beau moment de partage et de souvenirs de la vie au village !

Françoise Henriët



LE MARCHÉ

Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le marché d'automne qui s'est tenu le dimanche 15 septembre.

La nouvelle formule instaurée cette année avec des horaires étendus de 9h00 à 16h00 a permis à ceux qui le souhaitaient de pouvoir se restaurer sur place.

Des tables étaient installées à cet effet face à la buvette tenue par le Comité des fêtes et deux commerçants proposaient des plats grecs et italiens à emporter ou consommer sur place.

Les autres stands répartis sur le parking de l'école présentaient des produits alimentaires ou non : miel, fromages, bières, vêtements, bijoux, et différentes créations artisanales.

Merci aux commerçants, au comité des fêtes ainsi qu'à toutes les personnes présentes sur le marché. Leur participation nous permet de créer des moments très appréciés de rencontres et de convivialité dans notre village.

Karine Bruchon

GÉO LOCALISATION DES TOMBES DES SOLDATS DE DOUBS « MORTS POUR LA FRANCE »

Le souvenir français a créé une application mobile « géo mémoire », afin de géo localiser les tombes des « morts pour la France ». Cette plaque a été dévoilée le 18 juin, en présence de membres du souvenir français, d'anciens combattants, de jeunes du « conseil municipal des jeunes » et d'élus. Munie d'un QR code, elle est située à l'entrée du cimetière, et elle permet-

tra aux personnes munies d'un smartphone de géo localiser les tombes des soldats « morts pour la France » ainsi que leurs histoires personnelles.

Doubs est actuellement la seule commune du département à bénéficier de cette application qui met en lumière les anciens combattants du village.

Bruno Tempesta



ACCUEIL DE LA RONDE DE L'ESPOIR



Le samedi 7 septembre, à 7h50, Doubs accueillait la trentaine de cyclistes de La Ronde de l'espoir, qui sillonnent les routes et s'arrêtent dans les communes afin de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer.

Depuis 1991, en collaboration avec la ligue contre le cancer, leur but est de soutenir les familles touchées par ce fléau, redonner de l'espoir et encourager la pratique du sport santé.

Françoise Henriët

NOEL

Cette année encore nous serons le relais entre le Père Noël et les enfants de Doubs grâce à la boîte aux lettres qui se trouvera sur la place de la mairie. Et qui sait si cette année encore le Père-Noël passera chez les enfants sages ayant déposé leur courrier avant le 18 décembre ?

Ingrid Sauvageot



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 9 mai : Arda de Mehmet KURT et de Guliz OZKAN
 Le 14 mai : Eli de Julien DESFLAMMES et de Camille MAURIN
 Le 15 juin : Charlie de Sébastien POURNY et de Katia ROGEBOSZ
 Le 2 juillet : Maora de Alain BRETILLOT et de Angeline FELIX
 Le 26 juillet : Barnabé de Romain VANDEL et de Léonie INVERNIZZI
 Le 31 juillet : Tala de Laïd AÏT-CHAOUCHE et de Nissa ZAIM
 Le 1er septembre : Marius de Franck CEFIS et de Ophélie MILLIOT
 Le 11 septembre : Malo de William VICTOR et de Mélanie BONIN

Mariages :

Le 8 juin : Alexis CLEMENT et Fanny FAIVRE-PIERRET
 Le 27 juillet : Christophe CAMPION et Florence CALLIER
 Le 24 août : Quentin GOMBAUD et Marina KEMP DE OLIVEIRA
 Le 7 septembre : Jérôme DOUARD et Eugénie BUZAT
 Le 21 septembre : William LAITHIER et Charline GARNIER

Décès :

Le 23 mai : Christelle STEPHANONI épouse DOLE, 52 ans
 Le 23 mai : Henri COUTY, 90 ans
 Le 5 juin : Jeannine JOURDAIN veuve TOURNIER, 86 ans
 Le 25 juin : Christian PUIGVERT, 83 ans
 Le 11 juillet : Cyril ZIEDER, 42 ans
 Le 7 août : Jean-Pierre MIRMAND, 78 ans
 Le 18 août : Rolande FAIVRE, 76 ans

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2024



132 personnes se sont déplacées le samedi 21 septembre pour assister aux visites de l'église proposées à l'occasion des journées européennes du patrimoine. La taille de l'édifice, de style néo-gothique, construit au cours de la seconde partie du XIXème siècle, interroge.

Françoise Henriët
 Sébastien Billot

INAUGURATION DE LA PUMPTRACK LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Le soleil était de la partie, le temps était frais, mais la chaleur était dans les cœurs !

Les visiteurs, nombreux, ont pu participer à des séances d'initiation à la pratique avec un moniteur diplômé et assister à une superbe démonstration de glisse

de riders professionnels qui a conclu, avec maestria, la cérémonie inaugurale de cette réalisation. Les honneurs du discours inaugural sont revenus aux élus du premier CMJ, qui ont initié ce projet fin 2022 et qui ont fait preuve de patience et de ténacité pour le mener à bien.

Ils ont remercié les différents acteurs :

- Le conseil municipal de Doubs qui les a accompagné pour la réalisation de ce projet qui leur tenait à cœur et qui a financé une grande partie et Matthieu pour le suivi du dossier.

Les financeurs :

- Le conseil départemental du Doubs, représenté par Mme Rogeboz, conseillère départementale
- La caisse d'allocations familiales
- L'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)

Les entreprises : Bike solutions, Vermot TP, FCE, global signalisation

Ils ont ensuite présenté un rapide historique de cette aventure : « Notre CMJ, le premier à Doubs, a été élu en juin 2021. Plusieurs candidats proposaient l'aménagement d'un espace dédié à des activités sportives nouvelles dans le village pour déconnecter, faire du sport, se rencontrer.

Notre choix s'est arrêté, à l'automne 2022 sur le projet de réalisation d'une pumptrack, projet innovant, le premier sur le secteur et nous avons espéré la voir réalisée pour l'été 2023... mais on s'est vite aperçu que les délais seraient plus longs que ça. On ne crée pas un tel espace dans la commune aussi vite qu'on refait la décoration de sa chambre, on a appris la lourdeur des rouages administratifs et la patience.

Plusieurs réunions ont été nécessaires pour préparer la présentation de notre projet au conseil municipal des adultes le 27 février 2022. Très peu d'entre eux

connaissait le concept, alors il a fallu leur expliquer ce qu'est une pumptrack, le comment, le pourquoi, le pour qui, à quel endroit, quelle surface, quelles pistes, quels équipements, quels aménagements, quelle sécurité, quel règlement, quels travaux et enfin quel coût ? Nous avons également recherché si on pouvait obtenir des subventions, parce que ça coûte cher.

Tous les élus nous ont écouté avec attention, on a répondu à quelques questions et ils ont voté pour la réalisation d'une pumptrack à Doubs à l'unanimité, nous les remercions encore d'avoir accepté. L'attente a été longue avant le début des travaux, demandes de subventions, appels d'offres... et toutes sortes de démarches qui nous étaient inconnues.

Grosse déception quand on a appris que notre dossier, complet et éligible, n'avait pas été retenu pour une subvention de l'Agence



Nationale du Sport, on a cru que notre projet ne verrait pas le jour, mais encore une fois le conseil municipal de Doubs a soutenu le projet et les travaux ont été engagés en avril 2024.

A partir de là, c'est allé très vite, jusqu'à la partie réalisation et enrobé des pistes, il a fallu ensuite attendre de longues semaines avant que la pluie cesse et que la peinture puisse être faite. Et voilà, mi-juin, tout était opérationnel, les utilisateurs, petits et grands étaient nombreux à utiliser et à apprécier cette belle réalisation.

Nous vous en conseillons vivement la pratique, mais n'oubliez pas de respecter les règles de sécurité, port du casque et sens des flèches, c'est impératif pour que tout se passe bien pour tout le monde. Nos pistes de pumptrack sont déjà cotées sur le circuit, elles sont très fréquentées et le succès va au-delà de ce que nous attendions. »



Quant à moi, je tiens à dire à ces jeunes élus du CMJ combien j'ai apprécié de travailler avec eux. *« Je suis admirative de votre force de proposition, de votre motivation, de votre implication, de votre ténacité et de votre patience. Je suis fière de vous et fière de vous avoir accompagnés tout au long de ce projet et sur toutes les actions menées au cours de votre mandat. Je vous souhaite le meilleur pour l'avenir. »*

Le dossier de demande de subvention auprès de l'ANS a été déposé à nouveau pour 2024, nous sommes en attente de la décision.

Françoise Henriët

La Marche Rose

Commune de Doubs

Mardi 15 Octobre 2024
à 18h sur la place de la Mairie

5 km avec 1 soupe
1 € au profit des associations partenaires
Départ à 19h - Se munir d'une lampe

Espace d'informations :

- Semons l'Espoir
- La Ligue contre le Cancer
- OncoDoubs
- Présence d'une esthéticienne et d'un coach sportif
- Vivre comme avant

Petite restauration :

- Bar à crêpes, buvette (APE).

Animation musicale :

- Les Cocos du Jeudi

Les bénéfices et les dons seront intégralement reversés à la lutte contre le cancer.



DATES À RETENIR

Mardi 15 octobre : octobre rose à partir de 18h00, place de la mairie. Deux parcours seront proposés pour la traditionnelle Marche Rose qui partira à 19h00

Le dernier jeudi du mois : permanences du CCAS de 17h30 à 19h30

Lundi 11 novembre : cérémonie du souvenir à 11h30 au monument aux morts

Samedi 14 décembre : concert de la pastorale « spéciale trompette » avec la présence exceptionnelle de Antoine Rabut, professeur au conservatoire de Fribourg. Espace rives du Doubs à 17h30

Samedi 14 décembre : visite du Père-Noël à Doubs. Il descendra du clocher aux environs de 18h00

Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h



**LE TRI
+ FACILE**

BULLETIN

